



Objectif principal

- Améliorer la connaissance et la compréhension des agissements sexistes, du harcèlement sexuel et des discriminations sexistes au travail pour une meilleure prévention et repérage des situations et une prise en charge plus efficace des victimes

Public visé :

Référent harcèlement sexuel,
Manager, RH

Prérequis :

Aucun

Durée :

7h / 1 jour

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et d'outils spécifiques (diaporama, vidéos, quizz...), échanges de pratiques, questionnaire de mise en situation

Modalités :

Formation en présentiel

Suivi et Evaluation :

Contrôle continu (exercices, quizz...)
Émargement feuille de présence
Certificat de réalisation

Tarif Inter :

495 € net de taxe par personne

Tarif Intra :

Nous consulter

Délai d'accès :

D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

Contact :

contact@envoll.fr
04 42 92 29 72

Accessibilité :

cliquez.in



Objectifs opérationnels

Apprendre à repérer les situations de violences sexistes au travail (agissements sexistes et harcèlement sexuel). Aider à identifier et décoder les processus spécifiques des violences au travail. Informer sur le cadre juridique et les mesures de protection des victimes et témoins.

Mettre en place des mesures préventives. Favoriser les collaborations pluridisciplinaires et le travail en réseau pour une meilleure orientation des victimes.

Programme

- CSE et référent harcèlement sexuel, quel rôle? (Appliqué depuis le 1er janvier 2019)
- Agissements sexistes et harcèlement sexuel : Quid de la définition juridique ?
- Illustrations jurisprudentielles
- Connaître ses obligations légales et réglementaires en tant qu'employeur
- Les sanctions à l'égard des auteurs
- Protection des victimes et des témoins
- Mesurer les risques pour l'entreprise (risque pénal, civil, faute inexcusable)
- Repérer, identifier les comportements susceptibles de générer un risque pour l'entreprise pour mieux prévenir.
- Répondre à une situation de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste, accompagner, orienter les victimes
- Agir efficacement, mettre en place des mesures de prévention et de protection
- Repérer les différents acteurs sur le terrain (IRP, Inspection du Travail, médecin du travail)
- Apports théoriques, échanges à partir de l'expérience des participants, documentation, questionnaire d'analyse pour des mises en situations pour mieux appréhender le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail.

Mise en pratique

Apports théoriques, échanges à partir de l'expérience des participants, documentation, questionnaire d'analyse pour des mises en situations pour mieux appréhender le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail.